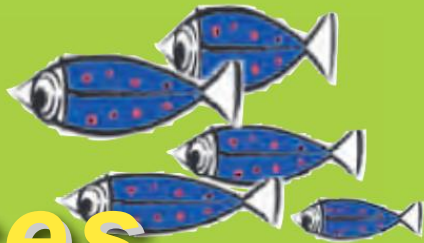


Origines Ardéchoises



N°69
mars 2014

L'indexation des cartes du combattant

La SAGA reconnue
d'Utilité Publique

Les données Notaires
sur
Planète-Généalogie



Supplément >> Liste des registres de la SAGA

ORIGINES ARDÉCHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE
ÉDITÉE PAR LA SAGA
SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Association reconnue d'Utilité Publique

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

Henri SEVENIER
saga3@wanadoo.fr

Rédacteur en chef :
Jacques DUMAS
jerdumas1@free.fr

Comité de rédaction et de lecture

Marylin BLANC, Robert CHENIVESSE, Hubert DALLARD,
Bernard GINESTE, Jean-Pierre PATTARD, Michel PONSERRE

ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Trésorière **Maryline BLANC** Trésorier adjoint, chargé des déductions fiscales **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYERE**, Secrétaire déléguée **Josiane CHAREYRE**

Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, **Madeleine THEOULE**, Registres et lacunes des paroissiaux **Bernard GINESTE**, **Patrice GUERIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Fernand PEREYRON**, Adhésions Abonnements **Jean Jacques CHOPARD**, **Hubert DALLARD**, Reliures - Maintenance des registres **Hubert DALLARD**, **Fernand PEREYRON**, Régine VALLIER, Emile VALLIER, Minutiers des notaires, **Jacques BERGON**, **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUERIN**, Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, Secrétariat - expédition des registres, **Hubert DALLARD**, Antennes régionales SAGA, Paris-IdF, **Georges DALBOUSSIÈRE**.

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Jacques BERGON, **Josiane CHAREYRE**, **François CROZE**, **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Henri SEVENIER**, **Philippe VARENNE** Photos **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT** Couverture et illustrations **Jacques DUMAS**

Photo couverture : **Le pont de Vais sur l'Ardèche**

"Origines Ardéchoises", Laisse à ses auteurs l'entière responsabilité de leurs propos. A l'exception des documents iconographiques exceptionnels, les textes et manuscrits ne sont pas restitués à leurs auteurs.

© Reproduction même partielle interdite sans accord de la SAGA

Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêts et envois de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc. Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

SAGA
BP N°3
07210 CHOMERAC



Site Web SAGA



www.geneardeche.org
Email
saga3@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place au bureau de Chomérac

Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

04 75 64 84 13 ou **09 66 42 02 98**

ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

planete-genealogie.fr



Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives Départementales de l'Ardèche



IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

SAGA, Revue "Origines Ardéchoises"
BP N°3- 07210 CHOMERAC

ou par Email : saga3@wanadoo.fr

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

La Rédaction

N°69

Mars 2014

Imprimé en France sur papier recyclé
Imprimerie Cévenole
Place Onclaire - 07000 COUX
Dépôt légal ISSN N° 1284 7754



La reconnaissance d'Utilité Publique pour la SAGA (p 8), la mise en ligne de données des registres des Notaires sur Planète généalogie (p 5), l'indexation des Cartes du Combattant (p 10), les nouveaux registres d'Etat-civil numérisés (cahier central) : ce début d'année est riche en événements, et montre le dynamisme de notre association. Nous avons reçu quelques articles qui sont en cours d'étude par le Comité de Rédaction, mais nous souhaiterions en avoir encore plus. Nous pensons que dans le domaine de la généalogie, il y a encore beaucoup de choses à dire, jusqu'à imaginer de nouvelles rubriques ; nous attendons vos suggestions, sachant qu'une rubrique doit être gérée par un responsable volontaire et bénévole, ce qui reste toujours le plus difficile à trouver !

Mais nous sommes certains que les bonnes volontés ne manquent pas. Merci par avance à ceux qui répondront à cet appel.

Jacques DUMAS

Le mot du Président



En cette année 2014 et jusqu' en 2018, sera commémoré le centenaire de la première guerre mondiale, dite aussi Grande Guerre.

Par le jeu d'alliances diverses, près d'une quarantaine de nations ont été concernées, directement ou indirectement, par ce conflit mondial pour lequel plusieurs millions d'hommes ont été mobilisés.

C'est le double assassinat, à Sarajevo, le 28 juin 1914, de l'Archiduc François -Ferdinand héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de son épouse, par un étudiant serbe de Bosnie, qui précipite le déclenchement de ce premier conflit mondial.

En France, après l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914, le gouvernement français décrète la mobilisation générale le 1er août 1914 à 16 h, et l'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914.

Au final, après quatre années de sanglants combats, il en résulte une véritable hécatombe : au total, 19 millions de morts, 9,7 millions pour les militaires, 8,8 pour les civils, 21 millions de blessés.

Sortie victorieuse de ce conflit, la France a payé un lourd tribut à cette folie meurtrière.

Entre 1 315 000 et 1 397 800 morts et disparus parmi les militaires, et 300 000 civils, 4 266 000 blessés, 537 000 prisonniers. Soit 27% de jeunes français, entre 18 et 27 ans, qui ont été décimés, plus d'un quart d'une jeune génération.

L'Ardèche, avec plus de 14000 soldats tués a été elle aussi, très durement touchée.

Toutes nos communes, nos monuments aux morts en témoignent, ont perdu les forces vives de leur population. Presque toutes les familles ont eu à déplorer la perte d'un être cher, un fils, un époux, un père. Ceux qui sont revenus de cet enfer, marqués à jamais dans leur chair et leur esprit, garderont toute leur vie le souvenir des souffrances et des horreurs qu'ils ont endurées pendant ces quatre longues années.

Aujourd'hui, tous sont décédés. Leur mémoire doit être honorée en reconnaissance à leur sacrifice.

N° 69 SOMMAIRE

Mars 2014

2

Organigramme OA et SAGA
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Le courrier des lecteurs
En parcourant nos registres
- 5 Les données Notaires sur Planète Généalogie
- 6-7 Auprès de mon arbre : Le pays des ancêtres
- 8-9 La SAGA reconnue d'Utilité Publique
- 10-11 L'indexation des cartes du combattant

CC

16 pages vertes : Registres Catholiques et Protestants

- 12-13 Remises de registres
- 14-15 Entretiens SAGA : Claire BRUYERE
- 16 La bouteille à la mer
- 17 Les mines en Ardèche à la fin du XIX^e siècle
- 18 Antenne régionale SAGA Paris / IDF
Opération Notaires

19

Modalité de prêt des Registres
Recommandations pour libellés
de la rubrique "La bouteille à la mer"

pour la défense de notre nation. Puisse un jour, la raison l'emporter sur la folie humaine.

De nombreuses manifestations sont prévues. Les Archives Départementales de l'Ardèche participent à la collecte de souvenirs, organisée par le service interministériel des Archives de France. Vous avez été très nombreux à répondre à cet appel.

La Saga, à la demande des Archives Départementales est associée à ce devoir de mémoire, en réalisant l'indexation des quelques 25000 cartes des combattants. Une douzaine de bénévoles ont effectué ce travail. La mise en ligne de ces cartes et de leur indexation, prévue en juin 2014, sur le site archives.ardeche.fr des Archives Départementales, pourra vous permettre de découvrir la photo, la date et le lieu de naissance d'un ascendant ou d'un parent.

Vos témoignages peuvent aussi faire l'objet d'articles pour notre revue «Origines Ardéchoises»

Henri SEVENIER

**Le congrès d'été de la SAGA
se tiendra le Jeudi 7 Août 2014
au TEIL**

**Vous trouverez toutes les informations sur
cette rencontre dans notre prochain numéro**



De Daniel FERRADOU

Je lis dans un précédent numéro la question sur les morts inscrits sur un monument alors qu'il n'étaient pas "enfants" de la commune.

Je fais des relevés d'actes de décès des années de guerre (disons 1914-1922 et 1939-1950 pour tenir compte des morts tardives) que je compare aux noms relevés sur les monuments aux morts. Il y a en effet des différences sensibles entre les listes que l'on obtient, sans parler du prénom qui, sur le monument, semble correspondre à un prénom usuel.

L'inscription a été parfois ordonnée par le Tribunal civil de l'arrondissement (Tournon pour l'Ardèche, et Die pour la Drôme, en ce qui concerne mes propres recherches) à la suite d'un jugement déclaratif de décès lorsque le corps a été retrouvé beaucoup plus tard, ou jamais retrouvé; mais il arrive aussi que l'inscription ait été faite sans décision judiciaire. Dans ces deux cas je remarque que le mort était domicilié en dernier dans la commune étudiée.

Par exemple, dans les registres de décès de Saint Christol, où on lit que :

* Marius Louis MARION, né le 9 avril 1891 à Accons est mort le 11 avril 1915 à Maizeray (Meuse), tué à l'ennemi; la mort a été constatée le 20 avril. Il était domicilié en dernier lieu à Saint Christol où habitaient ses parents. Et son frère Henri Marius MARION, né aussi à Accons et mort le 7 mai 1916 à Malancourt (Meuse - Côte 287), également domicilié en dernier lieu à Saint Christol; figurent tous les deux sur le monument aux morts de Saint Christol, mais pas sur celui d'Accons (où figure par ailleurs un Marius René MARION, né à Annonay de parents distincts).

* Clément Louis MOULIN, né le 24 septembre 1893 à Jaunac est mort, de la typhoïde, le 22 mai 1915, à l'hôpital temporaire de l'entrepôt des tabacs de Saint Pol (Pas-de-Calais). Il était domicilié en dernier lieu à Saint Christol. Figure sur les monuments aux morts de Saint Christol et Jaunac.

* Emile Aristide CHALENCON, né le 10 août 1882 à Saint Genest Lachamp (déclaré curieusement canton de Moustiers en Savoie) et domicilié en dernier lieu à Bussy (Savoie) est mort le 28 avril 1915 à l'hôpital complémentaire des Armées de Gérardmer (Vosges); il est né en fait le 18 août 1884 à St Genest Lachamp (Ardèche) Figure sur le monument aux morts de Saint Christol et celui de Saint Genest Lachamp comporte aucun nom. La population de Saint Christol était de 773 habitants en 1911 (Wikipedia) et, en comptant 3 enfants par famille et quelques grands-parents, on peut imaginer que cela correspondait à moins d'une centaine d'hommes en âge de faire la guerre. Or;

sur le monument aux morts, il y a 55 noms pour la seule guerre de 14-18, ce qui représente près de 60 % de la population concernée, proportion invraisemblable même si cette guerre a été particulièrement meurtrière.

On peut donc imaginer que la conscription a été faite de toute urgence dans chaque commune (élément déclencheur le 28 juin à Sarajevo, mobilisation en France le 1er août, déclaration de guerre par l'Allemagne le 3 août et entrée des Allemands en France dès le lendemain), et qu'on a enrôlé tous les hommes mobilisables qui s'y trouvaient, qu'ils aient présents dans une ferme pour faire les moissons, en déplacement chez des parents ou amis, ou tout simplement chez leur fiancée.

Et ceci peut expliquer les nombreuses mentions additives précisant les date et lieu de naissance du défunt qui manquaient lors de la rédaction de son acte de décès.



Dans le compoix de 1643 à Anduze (Gard)

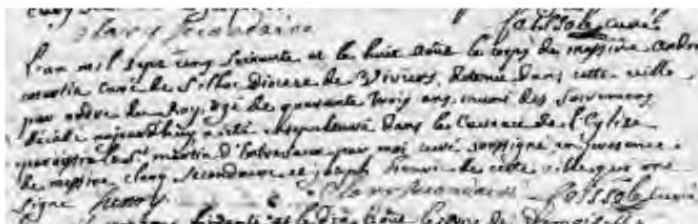
Préparation des olives

Prenez un livre de chaux vive et une once de cendres par livres d'olives. Tamisez et mêlez, pétrissez ce mélange avec de l'eau claire jusqu'à la consistance de la pâte à pain, versez-y les olives et mêlez jusqu'à ce que chaque olive ait reçu une couche de cette pâte. Couvrez avec de la paille et placez par dessus un poids. Laissez 6 ou 7 heures et alors essayez, si dans l'olive que vous prenez la chair se détache de l'osson en l'ouvrant avec l'ongle, la préparation a produit son effet, si la pulpe au contraire, reste adhérente il faut laisser encore les olives dans la pâte.

On lave ensuite les olives à grande eau en gardant de les toucher avec la main. On les place ensuite dans un vase rempli d'eau et l'on renouvelle chaque jour cette eau, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus rouge au terme des 24 heures. Les olives sont ordinairement suffisamment lavées après le terme de 6 à 7 jours. Alors on prépare de l'eau saturée de sel : 3 livres pour quarta d'olives suffisent. On les fait fondre par l'ébullition dans une quantité d'eau suffisante et lorsque cette eau salée est refroidie, on y ajoute la quantité d'eau claire souterraine pour que les olives placées dans un vase soient recouvertes.

Ceci dit, ce texte doit être plus tardif à cette date car il est bien écrit et sans fautes d'orthographe...

Helen BOISSY d'ANGLAS



Entrevaux-Saint-Martin (Alpes-de-Haute-Provence), BMS 1736-1792 page 204. le 8 août 1760, acte de décès d'André MARTIN curé de Silhac, détenu par ordre du Roi. Pourquoi ?

Monique SHOTT

Les données NOTAIRES sur Planète Généalogie

Une partie des données des relevés notariaux est en ligne sur Planetegenealogie.com. Les adhérents SAGA abonnés à ce service y ont accès gratuitement, pour les autres, le service est payant.

Cela concerne

- 12023 contrats de mariage, que l'on retrouve désignés comme «actes de mariage»
- 15863 testaments ou donations, que l'on retrouve désignés «actes de décès»

Comment y accéder ?

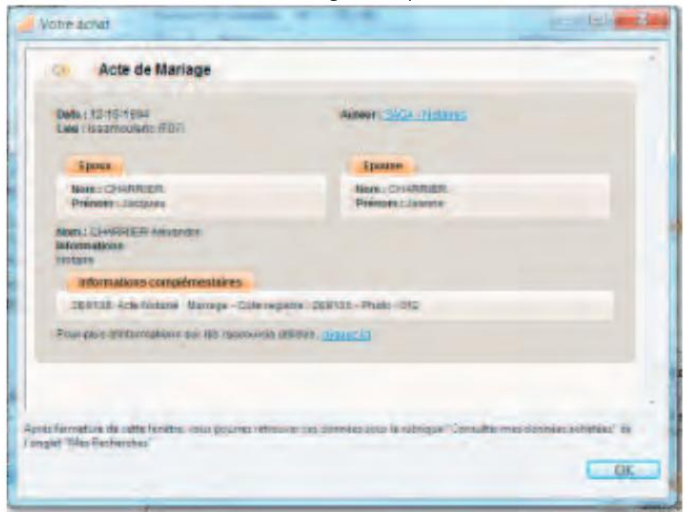
Ces données ont été intégrées aux données BMS de la SAGA ; lors de votre recherche vous pourrez accéder aux fenêtres suivantes.

Pour les contrats des mariage, considérés comme acte de mariages, et pour les testaments/donations comme acte de décès.

Vous remarquerez que l'auteur est «SAGA Notaires».

Vous avez alors la référence de l'acte qui vous donne la cote du registre notarié aux AD de l'Ardèche, et le numéro de la photo prise par la SAGA de la première page de l'acte. Ces registres ne comportent pas de pagination.

Actuellement avec cette référence, en contactant le bureau de Chomérac, ou en vous rendant sur place, vous pourrez obtenir une copie de cet acte, avec participation aux frais de photocopie.



Dans quelques temps, les images des actes devraient être en ligne sur le site Internet des Archives Départementales de l'Ardèche.

Sinon, si vous vous rendez aux AD, vous pourrez alors chercher l'acte dans le registre, mais attention ! le numéro de photo n'est pas une pagination ; cependant il donne une idée de la position de l'acte dans le registre.



Le Pays des Ancêtres

Philippe Varenne est le futur commissaire aux comptes de la SAGA. Dans cette article écrit pour sa famille, qui comporte une suite, il nous narre sa «quête» généalogique.

Le 26 juillet 2012, en début de matinée, après avoir fait un nombre de fois suffisant le tour de notre vieille planète pour établir les connexions nécessaires, il m'arrivait, par courrier électronique, un message titré « Le pays des ancêtres ».

Cet envoi provenait d'un ordinateur situé à dix millions de microns du mien - on n'arrête pas le progrès - son auteur, ma tendre épouse, résidait alors au rez-de-chaussée de notre maison de Collonge, et moi, à l'étage.

J'ouvrais, sans crainte, les documents joints à cet envoi. Il s'agissait des photos qu'elle avait prises la veille et l'avant-veille. Certaines vues magnifiaient les bords de la Payre où l'on souhaite que ce fût là, trois siècles plus tôt, mais en la même saison, que Suzanne et Magdeleine aient péché, tant l'accord éternel avec la nature s'y réalise ; d'autres vues, citadines, mais tout aussi belles dans leur genre, saisissaient les murailles de Chomérac, sous lesquelles Louis, un ancêtre direct, celui-ci, s'était insurgé un jour de décembre 1851.

Aujourd'hui, nous sommes en avril 2013, cela fait exactement onze mois que la Quête des Ancêtres a commencé, par hasard et sans nécessité ; mais qui croit au hasard et à l'absence de nécessité ? Coïncidence ? À l'instant, je viens de peser l'ensemble des documents réunis au cours de ce voyage initiatique, il y en a déjà onze kilos...

« Jamais je n'atteindrai Cordoue »*, c'est l'intérêt de toute quête ; c'est, dans ce 'jamais atteint' ou ce 'sans fin', la transcendance de Don Quichotte et de Sisyphe.

A mon tour, avec humilité, de décrire mes premières recherches et découvertes ; elles m'ont émerveillé par les liens innombrables qu'elles tissent.

Ce qui reste à découvrir relève maintenant plus de la curiosité que de la connaissance. J'ai suffisamment senti le poids des appartenances pour mieux comprendre ma nature et ses tropismes et, dès lors, infime maillon du phylum humain, il ne m'est plus bel espoir que de réciter, désormais, la « Prière pour aller au paradis avec les ânes ».

Chroniques généalogiques

La recherche porte sur près d'un demi-millénaire, des Guerres de Religion à nos jours, elle commença une 'Nuit de mai' 2012, je la suspends en avril 2013.

A travers ces deux chronologies mêlées vont se déverser une multitude de faits et d'observations, de réflexions et de commentaires. Si un clerc de la Basoche n'en eût pas donné tripette, sache imaginer, lecteur familial dont j'en appelle à la tolérance, ce qu'il y a d'amour et de joie dans ce travail. Ces notations éparées, ces copiés-collés, ravale-les, si tu veux, aux audaces des Surréalistes, aux premiers collages de BRAQUE, à tout ce qui a choqué tous les académismes, mais rapproche-les, un peu, pour finir, du fonds MAZON à qui j'ai aussi emprunté. Ce 'pays' aimait, vivait, était l'Ardèche. Comment veux-tu qu'embrassant, pour le moins, deux ou trois départements supplémentaires je fasse mieux que cet inlassable érudit ?

Donc, pas de hiérarchie ici, parfois un peu d'ordre, il faudra t'en accommoder !

*...yo nunca llegaré a Córdoba, //...// ! Ay que la muerte me espera, / antes de llegar a Córdoba ! // Córdoba, / Lejana y sola.

J'en ai quatre, comme mon père, des grands-parents, 'Vous aviez deviné j'espère'* ; les miens ont noms : BOUVANT, VARENNE, MAZE, CONDAT. J'ai retrouvés les plus anciens porteurs de ces noms, à Trévoux dans l'Ain, à Rochessaive et à Antraigues dans l'Ardèche, à Sayat dans le Puy-de-Dôme. Pour les MAZE, mon cousin Philippe nous avait adressé son formidable travail, il y a, tout juste, dix ans, le 6 avril 2003.

J'ai osé espérer que mes enfants aimeraient connaître leurs ascendants maternels qui ont pour noms REY, LYARD, BOGUET, MASSON. Il suffit de remonter aux grands-parents paternels de mon épouse pour trouver d'authentiques Savoyards : Hippolyte LYARD et Joséphite REY ; malheureusement le riche département de la Haute-Savoie n'a pas encore mis en ligne les archives d'Etat-civil, par conséquent le travail, à peine ébauché, risque d'être plus long de ce côté-là du Rhône. .

De son ascendance, Louis VARENNE 1901-1996, mon père, n'a pu me transmettre que des données imprécises : son grand-père BOUVANT était descendu de l'Yonne dans l'Hérault, sa grand-mère paternelle était de Crémieu, mais il n'en disait pas plus sur elle, et surtout, il pensait que les VARENNE, au patronyme répandu en langue d'oïl, venaient, sans doute, de l'Yonne, eux-aussi. Par contre, Papa se souvenait bien de l'oncle ODIN qui l'emmenait au Parc de la Tête d'Or, vers 1910, sur son auto pétaradante, les jambes recouvertes de peaux de bêtes. La séparation d'avec son père Auguste Vincent, la mort de son grand-père Louis 1831-1901, rien ne favorisa son information.

Les VARENNE en ligne directe

Rang		Prénom	Naissance
1	A	X	vers 1630
2	B	Pierre	vers 1660
3	C	Jaques	1688
4	D	Antoine	1734
5	E	Antoine	1767
6	F	Antoine	1796
7	G	Louis	1831
8	H	Auguste	1873
9	I	Louis	1901
10	J	Bernard Marie Philippe	1945
11	K	Wilfrid Louis Alexis	1974
12	L	Louis Victor Camille	1998
13	M		

La curiosité fut donc immense sur le nom que je porte, puis elle s'attisa encore lorsque je pénétrai, avec lui, en Ardèche, elle demeure aujourd'hui puisque j'aimerais lui faire franchir les frontières du Vivarais pour le Velay, voire plus, si affinités...

Sans trop de coups férir, je gagnai les pentes du Coiron, et surtout, sans me déplacer. Seules deux femmes m'égarèrent, un temps ; j'imaginai Anne ESTIOULE aussi belle que son nom et Jeanne Simonne PY-VALLIER, plus mutine encore, comme j'ai toujours préféré la Belle Ferronnière à la Joconde.

La succession des Antoine, cinq au total dont trois consécutifs en ligne directe, fut aussi un aimable passe-temps.

Voici donc la lignée VARENNE, peut-être à jamais figée en direction d'Adam et Ève, mais grosse d'avenir avec trois petits-fils et, collatéralement, cinq petits neveux !

Une moisson de données

Pour progresser, il a fallu se frotter à l'Histoire, la Géographie, la Politique, la Polémologie, l'Economie, la Sociologie, la

Culture, la Religion, l'Art, la Génétique, la Linguistique... L'ensemble représente plus que des vies, un temps tirées de l'oubli ; cet ensemble c'est la Vie.

Il y a beaucoup de choses passionnantes dans autant de traces écrites, accumulées et plus ou moins classées en d'épais dossiers, vous allez en découvrir quelques unes au fil des chapitres, nous les avons enrichies de nos propres souvenirs avant que nos mémoires s'éteignent.

Philippe VARENNE

*Vous aviez deviné, j'espère ! / Gare au gorille !...

LA SAGA RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par courrier du 27 janvier 2014, Monsieur le Préfet de l'Ardèche nous a informés que notre association avait été reconnue comme établissement d'utilité publique, suivant décret du ministère de l'Intérieur du 03 décembre 2013, publié au Journal officiel en date du 05 décembre 2013.

La SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDECHE, par abréviation SAGA, a été fondée en 1989 par une petite équipe de passionnés, présidée par Michel GUIGAL, auquel a succédé Henri SEVENIER. Forte à l'origine d'une quinzaine de personnes, la SAGA compte aujourd'hui environ 1500 fidèles adhérents répartis dans toute la France et dans le monde entier. Leur point commun est d'être issus de l'ancien Vivarais et de se passionner pour leurs origines.

Un conseil d'administration composé de 21 membres anime l'association de façon dynamique.

Et de nombreux bénévoles ont pris à cœur de mener à bien un certain nombre de travaux collectifs de grande envergure en vue de mettre à la disposition de nos adhérents les documents nécessaires à leurs recherches généalogiques, à un coût abordable pour le plus grand nombre.

LES REALISATIONS

En suite de conventions signées avec le Conseil Général de l'Ardèche, en date du 27 septembre 2005 et du 01 avril 2010, la SAGA a réalisé les photocopies de tous les registres paroissiaux anciens de l'Ardèche, catholiques et protestants.

Ces photocopies ont été reliées par une équipe de bénévoles, en volumes de 300 à 400 pages, dotés chacun d'une table alphabétique des actes qu'ils contiennent.

Plus de 3.000 volumes ont été réalisés et peuvent être expédiés au domicile de nos adhérents, ou consultés gratuitement au local de notre association à Chomérac.

Ces registres ont été également numérisés par nos bénévoles, et le résultat de cette numérisation est en ligne sur le site des Archives Départementales de l'Ardèche et consultable gratuitement par tous les généalogistes.

Le même travail est actuellement en cours pour numériser les registres communaux de l'époque révolutionnaire 1793/ an XI.

Nos bénévoles se rendent dans toutes les communes du département de l'Ardèche, numérisent ou photocopient les registres de la commune, mais doivent également consulter les registres de la collection départementale afin d'essayer de combler les nombreuses lacunes de cette période.

Les copies de ces registres sont reliées, munies d'une table alphabétique et sont consultables de façon identique aux registres paroissiaux. Un exemplaire de ces registres est remis aux communes qui en font la demande.

La numérisation de ces registres est également consultable sur le site des Archives Départementales de l'Ardèche au fur et à mesure de leur réalisation.

En outre, et toujours pour pallier aux lacunes de l'état civil de la période révolutionnaire, une convention a été signée en novembre et décembre 2011 entre le Conseil Général de l'Ardèche, le diocèse de Viviers et la SAGA, autorisant la SAGA à numériser les registres de catholicité de cette période.

Enfin, l'indexation de tous les actes paroissiaux, catholiques, protestants, et de la période révolutionnaire, est consultable sur le site de Planete-Généalogie.

Un autre groupe de bénévoles a entrepris une opération de très longue haleine : numériser et indexer les quelques 20.000 minutes des notaires de l'Ardèche.

Une équipe numérise les registres dans un local des Archives Départementales de l'Ardèche avec notre matériel de numérisation et une équipe d'analystes déchiffre les actes et en réalise l'indexation.

Plusieurs décennies seront nécessaires pour réaliser cet énorme travail. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les actes de ces registres seront consultables sur le site des Archives Départementales.

L'indexation de ces actes sera consultable sur le site de Planete-Généalogie.

UN BUT D'INTERET PUBLIC

Faire reconnaître le travail réalisé gracieusement par tous les bénévoles de notre association, dont les objectifs sont : la valorisation et la mise à disposition du public de l'ensemble de ces réalisations.

Sauvegarder, grâce à la numérisation, les documents originaux de la détérioration, et à l'extrême, de leur destruction.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous avons engagé la procédure de demande de reconnaissance d'utilité publique et avons lancé cette initiative au cours de l'assemblée générale de 2011.

LA PROCEDURE

Pour monter un dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique, la SAGA devait prouver sa bonne organisation et son utilité, c'est-à-dire remplir les conditions suivantes : poursuivre un but d'intérêt général, avoir un minimum de 200 adhérents, avoir fonctionné pendant trois ans au minimum, et avoir une solidité financière.

Donc au cours des deux années qui se sont écoulées, nous avons constitué un dossier contenant divers documents. Nous avons dû notamment élaborer un projet de statuts suivant la formule type établie par le Conseil d'Etat ; ces statuts ont été approuvés par une assemblée générale extraordinaire en 2012.

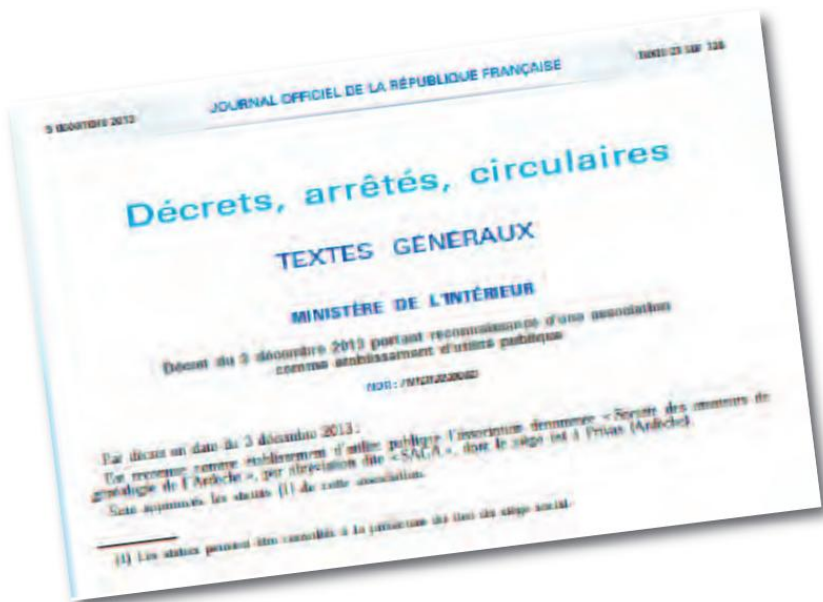
Un dossier complet a été adressé à la fin de l'année 2012 au ministère de l'Intérieur. Dans le cadre de l'instruction du dossier, il a été demandé au mois de mai 2013 de procéder à des rectifications mineures des statuts, soit sur sept articles et la suppression de l'article relatif aux établissements de l'association, puisque la SAGA n'en possède pas actuellement.

En conséquence de cette demande, les statuts comportent désormais 22 articles au lieu de 23 articles. Ils peuvent être librement consultés à la Préfecture de l'Ardèche, et pour les adhérents de la SAGA également au local de Chomérac.

En suite de ces modifications, le ministère de l'Intérieur devait, d'une part, recueillir l'avis du ministère de la Culture, éventuellement celui du conseil municipal de Privas et demander un rapport au Préfet, d'autre part, transmettre le dossier également pour avis au Conseil d'Etat.

LES EFFETS DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

Outre la reconnaissance d'un travail présentant un intérêt pour la collectivité nationale, l'association reconnue d'utilité publique



bénéficiaire d'une capacité élargie par rapport à une association simplement déclarée.

Elle a la possibilité de recueillir des dons et des legs. C'est aussi dans cette mesure que les bénévoles qui ne perçoivent aucun remboursement des frais engagés par eux pour leur activité dans l'association, peuvent y renoncer. Et cette renonciation est assimilée à un don à l'association qui ouvre droit à une réduction d'impôt. Dans le cas présent, le taux de la réduction d'impôt est de 66 % du montant des frais, dans la limite de 20 % de leur revenu imposable, avec la possibilité de reporter sur les cinq années suivantes, les versements excédant ce plafond, en bénéficiant chaque année concernée, de la réduction d'impôt au taux de 66 %.

Enfin, l'accroissement de la capacité civile de l'association par la reconnaissance comme établissement d'utilité publique, s'accompagne de l'exercice d'un pouvoir de tutelle et de contrôle de la puissance publique : d'une part, l'obtention d'une autorisation pour la mobilisation des fonds de l'association, la réalisation de certains actes, la modification de ses statuts, d'autre part, la fourniture annuelle d'un rapport d'activité avec les comptes de l'exercice, la justification de l'emploi des fonds provenant de subventions, et enfin, l'acceptation du droit de visite des ministères de tutelle.

Josiane CHAREYRE



Je vous adresse en pièce jointe un contrat passé par mon arrière grand-père habitant à Chandolas : Le 28 Novembre 1872. Contrat de remplacement d'un conscrit au service militaire (la conscription ou service militaire obligatoire) d'une durée de cinq ans, conclus entre Le sieur PONS Alexandre agent de remplacement demeurant à Chandolas canton de Joyeuse et le sieur Pierre DUMAS de Montpellier.

Alexandre PONS immigrera en Algérie en 1885 à l'occasion de l'attribution de concessions de terre par l'Etat Français en vue du peuplement de l'Algérie ; Alexandre PONS né à Casteljeau en 1821 avait 62 ans en 1885, quand ils partirent (sa femme et quatre enfants)

Jean-Marc PONS



Indexation des Cartes du Combattant

En partenariat avec les Archives Départementales de l'Ardèche, une équipe de bénévoles de la SAGA a entrepris l'indexation des «cartes du combattant» des militaires engagés dans le premier conflit mondial. De quoi s'agit-il exactement ?



NOM	1er PRE-NOM	2ème PRE-NOM	ANNEE NAIS-SANCE	MOIS NAIS-SANCE	JOUR NAIS-SANCE	COMMUNE NAIS-SANCE	OBSERVATIONS
ALLAIS	Marcel	Félix Fran- çois	1895	06	17	Vernosc-lès-Annonay	

La carte du combattant est délivrée à tout militaire ayant combattu pour la France. Les conditions actuelles d'obtention sont :

- avoir appartenu à une unité reconnue comme combattante pendant au moins 90 jours,
- avoir subi une longue captivité,
- avoir été évacué pour une blessure reçue ou une maladie contractée pendant le service dans une unité reconnue comme combattante,
- avoir reçu une blessure reconnue comme une blessure de guerre par l'autorité militaire,
- avoir fait l'objet d'une citation individuelle

avec croix.

Elle procure divers avantages :

- retraite du combattant,
- avantages procurés par l'Onac-VG liés à la qualité de combattant (dont l'accueil en établissement d'hébergement, en maison de retraite et les aides financières),
- port de la croix du combattant,
- souscription d'une rente mutualiste majorée par l'État,
- attribution à compter de 75 ans d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu (sous certaines conditions),
- drapeau tricolore sur le cercueil.

Les cartes du lot que la SAGA traite étaient incluses dans des dossiers administratifs, restituées par leurs possesseurs lors d'un renouvellement. Considérés comme sans intérêt patrimonial, ces dossiers étaient voués à la destruction. Ce qui fut entrepris ; fort heureusement, quelques personnes ont pris conscience que la carte, pouvait présenter un intérêt, à minima iconographique par la photographie qu'elle comporte. La SAGA indexe donc 24834 fiches rescapées. Le travail consiste à compléter un fichier Excel qui comporte des colonnes pour chaque fiche : nom, premier prénom, prénoms suivants, année, mois et jour de naissance, lieu de naissance, avec département entre parenthèses si hors Ardèche, et enfin observations ; chaque ligne étant reliée à la référence d'un fichier image.

Au cours des analyses, nous avons pu remarquer que :

- Certaines cartes ne comportaient pas de photo (certainement réutilisée pour la nouvelle carte).
- Certaines photos sont en mauvais état : pa-

lisement, déchirures.

- Pour les données, dans la mesure du possible, nous avons vérifié l'exactitude des noms et parfois des prénoms. Cependant de nombreux prénoms ne correspondent pas à ceux de l'Etat-civil. Parfois la date de naissance n'est pas exacte, ainsi que le lieu...

Dans quelques temps, ces cartes seront en ligne, avec les données associées, sur le site Internet des Archives Départementales.

Les lecteurs qui décèleront des anomalies dans les données, sont priés de nous les communiquer.

Au final, nous espérons que certaines personnes, ou même familles seront heureuses de retrouver la photo d'un parent, engagé dans cette première guerre mondiale et qui, bien que gravement blessés pour certains, en sont quand même revenus vivants.

Nous espérons avoir travaillé à la gloire de leur mémoire et à celle de tous ceux, bien trop nombreux, qui avaient disparus lors des combats.

J. DUMAS

CONFÉRENCE DE LA SAGA À ANNONAY

C'est sur l'invitation des Amis du Fond Vivarois et de sa Présidente Marie-Hélène Reynaud qu'une forte délégation de la SAGA, composée de Marie-Thérèse et Henri Sévenier, Jean-Pierre Pattard, Nathalie Maillot et Freddy Hoffert, s'est rendue à la Chambre du Commerce d'Annonay ce mercredi 19 février 2014 en fin de soirée. Pas très facile de trouver la salle, où plus de 60 personnes nous attendaient pour une présentation de notre association et une initiation à la Généalogie. Mais un petit poème lu en tout début a, semble-t-il, mis tout le monde bien à l'aise pour la suite de la soirée.

Soirée qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et très passionnée, au vu de toutes les questions qui nous ont été posées.

Et bien sûr, l'organisation de cette rencontre par Marie-Hélène Reynaud, la première adjointe de la Mairie de Davézieux, a été comme d'habitude parfaite.

La soirée s'est terminée par une dégustation de délicieuses « Bugnes », et par un verre de l'amitié des plus chaleureux.

Freddy HOFFERT



DUNIÈRE - SUR - EYRIEUX

C'est un petit périple dans la vallée de l'Eyrieux que nous avons à faire, le frais matin de ce samedi 14 décembre 2013, avec tout d'abord un premier rendez-vous à 9h en Mairie de Dunière-sur-Eyrieux. Nous étions attendus, Jacques Tavenard le bénévole auteur de tout le travail localement fait sur cette commune, Nathalie Maillat, et moi-même, par monsieur Gérard Brosse le Maire accompagné par une partie de son Conseil Municipal, à qui nous avons ainsi remis les 3 volumes réalisés sur l'Etat-civil Révolutionnaire de Dunière. Toujours une grande admiration pour le travail de notre association, toujours beaucoup de questions posées autour d'un sympathique verre de l'amitié sans alcool car fait d'un délicieux Jus de Pomme Maison, avant de repartir pour la commune suivante.



LES OLLIÈRES - SUR - EYRIEUX

Pas trop le temps de s'attarder à Dunière ce samedi 14 décembre 2013, car à 10h monsieur Gilbert Valette le Maire des Ollières-sur-Eyrieux, et monsieur Cheytion le secrétaire général, nous attendaient afin que nous leurs remettions les 3 volumes réalisés par la SAGA sur les premières années de l'Etat -civil de cette commune. Ainsi donc notre ami Jacques Tavenard qui s'était chargé de tout le travail sur place, accompagné de Nathalie Maillat et de moi-même, avons présenté puis remis ces 3 volumes à monsieur Valette au nom de notre association. Toujours beaucoup d'appréciations du travail effectué, puis s'en est suivie une chaleureuse discussion sur l'histoire locale de cette partie de l'Ardèche



SAINT - FORTUNAT - SUR - EYRIEUX

Dernière étape de cette matinée du samedi 14 décembre 2013 bien remplie, Saint-Fortunat le chef-lieu du Canton, où nous étions attendus par monsieur Christian Féroussier le dynamique Maire, afin de lui remettre les 3 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat-civil Révolutionnaire de sa commune. Jacques Tavenard et Nathalie Maillat étaient toujours présents pour une sympathique petite cérémonie organisée par la Mairie, et conclue par le traditionnel verre de l'amitié. Et une fois de plus tout le travail de notre association et de ses bénévoles a été mis à l'honneur pour tout ce qui est fait afin d'aider les chercheurs, mais aussi pour la conservation de tous les registres anciens. Et je puis assurer que ce dernier point est particulièrement apprécié lors de notre passage dans chaque commune.



ERRATUM

SAINT-FÉLICIEN

Dans le numéro 68 de notre revue, nous n'avions pas publié la bonne photo de la remise de volumes à Saint-Félicien. L'erreur est réparée, et nous espérons que nos lecteurs ne nous en tiendront pas rigueur.



VERNOUX-EN-VIVARAIS

C'est par une matinée printanière que ce lundi 24 février 2014 je me suis rendu en Mairie de Vernoux-en-Vivarais où m'attendais Jacques Tavenard, le bénévole qui s'était occupé de la période Révolutionnaire de cette commune. C'était, comme d'habitude, la toujours agréable mission de remettre en main propre au 1er élu, tout le travail réalisé par la SAGA durant de nombreux mois. Nous avons ainsi été très bien accueillis par madame Martin le Maire de cette commune, et sa secrétaire, qui ont fort apprécié la qualité des 5 volumes réalisés par notre association sur la période 1793-An XI (et aussi toutes les photos anciennes qui les illustraient), mais qui se sont également intéressées à la création de tous ces anciens documents et à leur cheminement au cours de l'histoire. Et la discussion qui s'en est suivie fut tout aussi passionnante.



SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON

Même chemin qu'hier pour aller à Vernoux, mais conditions très différentes avec départ à la nuit tombante et sous une pluie battante, ce mardi 25 février 2014, pour nous rendre en Mairie de Saint-Maurice-en-Chalencon avec Nathalie Maillet, et où nous attendait Jacques Tavenard, le bénévole qui s'était occupé de la période Révolutionnaire de cette commune. Accueil très chaleureux de madame Annie Louis, la charmante et sympathique Maire de ce petit village qui s'étend depuis le bord de l'Eyrieux en bas, et qui remonte jusque sur le plateau de Vernoux-en-Vivarais. La SAGA a ainsi remis 2 volumes pour la période 1793-1812 de Saint-Maurice-en-Chalencon, ce qui permettra de préserver 2 très vieux registres originaux. Madame le Maire a longuement apprécié tout le travail de notre association, mais aussi bien aimé les illustrations en photos anciennes de son village. Cette entrevue s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié fait d'un délicieux « Muscat », avant de rentrer sous une « Alerte Orange » qui venait d'être annoncée à la Mairie



ENTRETIENS SAGA

Claire BRUYERE

Nous poursuivons nos entretiens avec les membres de notre Conseil d'Administration. C'est Claire Bruyère que nous vous présentons, dans ce Numéro.



HS : *Claire peux-tu nous parler de tes origines ?*

CB : Je suis née à Grenoble, mes ancêtres ont beaucoup voyagés. Briançon, Lans Lebourg, Nova lèse et Fenils en Italie.

HS : *Quelle profession as-tu exercé ?*

CB : Monitrice EPS « éducation physique et sportive » à la ville de Grenoble. Je faisais faire du sport aux enfants des écoles primaire de la ville. Les dernières années j'ai géré les emplois du temps des moniteurs et les plannings des installations sportives d'un secteur de la ville.

HS : *Parle-nous de ton lieu de résidence actuel, de tes nombreuses activités associatives, de tes distractions.*

CB : Nombreuses, nombreuses, il ne faut pas exagérer. Je suis dans une association qui aide les parents d'enfants dyslexiques, l'APEDA. Etant moi-même dyslexique avec tous les problèmes qu'il faut résoudre., bien que ce handicap soit maintenant un peu mieux reconnu.

Microtel : club d'informatique, ou j'essaye d'initier des personnes à l'usage de logiciel généalogique Héredis par exemple, et je fais de la danse folklorique pour me distraire.

Je réside à Chabeuil, village de la Drôme ; à l'époque féodale, le prince du Royans en était le possesseur. J'habite en face de l'ancien hôpital, qui appartenait à l'abbé Bruyère qui a donné ses biens à la commune d'où le nom de la rue. C'est une ville fortifiée, il reste quelques remparts.

L'histoire de Chabeuil est très longue à raconter. A voir : la mairie, la porte monumentale, la montée du Barda, la fontaine Mazet ; à déguster la caillette de Chabeuil, également la caillette gourmande.

Actuellement c'est un village très dynamique avec beaucoup d'associations sportives et culturelles.

HS : *Quelles sont les circonstances qui t'ont amenées à faire de la généalogie ?*

CB : Notre fils Daniel avait passé une soirée avec sa grand-mère paternelle qui lui parlé de ses parents, de leurs vies de paysans à Lamastre et Empurany. Daniel lui posait beaucoup de questions, sa grand-mère était ravie de répondre. Le lendemain notre fils nous a raconté la soirée avec sa mamie : il faudrait noter tout ça nous dit-il. Et voilà c'était parti, mais je ne savais pas que 25 ans après, je ferai encore des recherches.

HS : *Je crois savoir que tes recherches t'ont fait faire un long voyage jusqu'en Amérique ou tu as rencontré de nombreux cousins.*

CB : Effectivement, nous sommes allé à Porto- Alegre au Brésil rencontrer des cousins, généalogiquement pas très éloignés, la grand-mère de cette cousine était une sœur de ma grand-mère maternelle. J'ai connu leur existence lorsque j'ai montré ce que j'avais trouvé comme ascendant de mon côté à la dernière tante maternelle qui était en vie. Elle avait leurs coordonnées, j'ai pris contact avec eux. Ce fut formidable. Ma cousine avait organisé notre séjour pour que je rencontre beaucoup de cousins. C'étaient des familles nombreuses. Ils voulaient également nous faire visiter le pays, ce fut trois semaines très actives.

HS : *Tes recherches ardéchoises concernent ton époux, est-il ardéchois de souche ?*

CB : Toutes les branches que j'ai étudiées, qu'elles soient paternelles ou maternelles, elles se trouvent toutes dans l'Ardèche. Il reste à définir à partir de combien d'années ou de génération est-on de souche ?

HS : *A quelle époque es-tu remontée dans tes recherches ? As-tu rencontré des personnages illustres ou insolites ?*

CB : Je suis remontée jusqu'aux années 1600 environ pour les plus anciens couples, je n'ai pas de dates de naissances, mariages, décès les concernant. Je ne fais pas de généalogie pour retrouver des princes ou des

descendants de roi. Pour moi l'important c'est de connaître leurs vie quotidienne, leurs joies, leurs douleurs. De voir également l'évolution de leurs métiers, de leurs instructions. Car les pauvres, les paysans, n'avaient pas la chance de pouvoir s'instruire. Mais au constat de ce qu'ils ont fait, ils n'étaient certes pas instruits mais intelligents.

HS : *Comment et quand, es-tu devenue membre de la SAGA ?*

CB : Lorsque j'ai commencé la généalogie, je voulais connaître d'autre personnes qui faisaient des recherches comme moi, pour échanger ; j'ai commencé par aller aux assemblées dans la Drôme, car à cette époque l'Ardèche fonctionnait avec la Drôme. Puis l'Ardèche a créé son association et tout naturellement j'ai adhéré à la SAGA.

HS : *D'abord secrétaire adjointe, tu deviens secrétaire en 2008, quelles sont tes autres activités au sein de la SAGA ?*

CB : Je n'ai pas d'autres actions définies au sein de la SAGA. Si je peux aider ponctuellement en fonction de mes capacités et de mes disponibilités je le fais très volontier. J'ai participé un peu à la pagination et à la photocopie de registres, je n'étais pas encore à la retraite, donc j'avais peu de temps.

HS : *Que penses-tu des actions et des projets de notre association ?*

CB : Les actions, comme les projets, continuent avec

autant de sérieux et de générosité que pour les toutes premières actions. Le travail énorme des relevés BMS ainsi que des paroissiaux protestants et actuellement les relevés des notaires et de la période révolutionnaire. Tous ce travail fait par des bénévoles, pas assez nombreux, devrait être mis plus en avant.

HS : *Quels sont tes souhaits pour l'avenir de la généalogie ?*

CB : De plus en plus de personnes éloignées de leurs racines, ont envie de savoir d'où elles viennent. Mes enfants et deux de mes petites filles regardent mes arbres généalogiques, me posent des questions sur certains métiers, où se trouvent tel village.

Mon seul regret est que des sites spécialisés profitent de l'aubaine, et font payer très cher leurs informations. Certaines AD diffusent sur internet gratuitement les données comme celles de l'Ardèche, c'est très bien pour les personnes éloignées. Je crois beaucoup à des associations comme la nôtre pour aider ces futurs chercheurs qui à mon avis seront de plus en plus nombreux. L'accueil fera la différence entre ces sites et nous. Continuer à travailler avec d'autres associations comme nous le faisons avec celles de la Drôme serait une bonne chose.

HS : *Merci Claire, nous te souhaitons beaucoup de réussite dans tes recherches et une longue collaboration avec la SAGA.*

Entretien mené par Henri SEVENIER

REMISES DE REGISTRES par Freddy HOFFERT

CHAMPIS

Et pour la troisième fois de la semaine, ce jeudi 27 février 2014, Nathalie Maillet et moi-même avons repris la fameuse Côte du Pin, lieu d'une compétition automobile dans les années 1960-1970, afin de nous rendre dans la commune de Champis où monsieur Gilbert Dejourn, le sympathique et dynamique Maire de ce village, nous attendait impatiemment pour une double mission. Tout d'abord la remise des 3 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat civil 1793-An XIII de cette commune, dont la qualité a une fois de plus été fort appréciée par monsieur Dejourn et son adjoint présent. Nos volumes ont toujours beaucoup de succès auprès des élus, et c'est chaque fois un grand encouragement pour nos bénévoles. Mais le point fort de cette soirée était la remise à monsieur le Maire d'un ouvrage sur les Morts pour la France de 1914-1918 de sa commune de Champis. Fruit d'un long travail de recherche de plusieurs mois et réalisé par Nathalie Maillet et Freddy Hoffert, ce passionnant « Devoir de Mémoire » a beaucoup impressionné monsieur le Maire. Ainsi et grâce à ce recueil, chaque famille des descendants des 27 soldats de Champis qui ne sont pas revenus de la Grande Guerre, et des 5 prisonniers qui ont connu la captivité en Allemagne, pourront savoir ce qu'il est advenu de leurs parents durant ce conflit. La soirée s'est terminée chaleureusement autour d'un verre de jus de fruit et par une discussion passionnée et passionnante.





QUESTIONS

FAMILLES

14/01/101 - ROURE/MONTREDON

Rech. rég. Vernon °, asc de Joseph ROURE x le 20-10-1813 à Anne MONTREDON ainsi que o et asc de celle-ci.

Serge BLANC@

14/01/102 - VENTALON/BECCUE

Rech. rég. Saint-Cirgues-en-Montagne, x, cm av 1697 d'Antoine VENTALON x Catherine BECCUE.

Paul VERDIER

14/01/103 - VENTALON/VACHIER

Rech. rég. Saint-Cirgues-en-Montagne, x, cm av 1654 de Jean VENTALON x Dauphine VACHIER.

Paul VERDIER

14/01/104 - BECQUE/MOULIN

Rech. rég. Saint-Cirgues-en-Montagne, x, cm ca 1670-75 de jacques BECQUE x Claude MOULIN.

Paul VERDIER

14/01/105 - CHASTANIER/SAUREL

Rech. rég. Sainte-Eulalie, cm de Daniel CHASTANIER x 02-03-1642 Jeanne SAURELLE.

Paul VERDIER

14/01/106 - SAUREL/AVOND

Rech. rég. Sainte-Eulalie x, cm av 1622 de Pierer SAUREL x Marie AVOND.

Paul VERDIER

14/01/107 - GARAUD/GENTIAL

Rech. rég. Veneille, asc, Antoine GARAUD °1712, yx 25-12-1742 Marie Jeanne GENTIAL.

Françoise BROUSSE

14/01/108 - GRATOL/BOUCHET

Rech. rég. Toulad, °, x, cm, asc, Antoine GRATOL x ca 1770 à Elisabeth BOUCHET.

Françoise BROUSSE

14/01/109 - ROUX/COMBIER

Rech. rég. Chomérac, °, x, cm, asc, Louis ROUX +1823, x à Jeanne COMBIER y°1780.

Françoise BROUSSE

14/01/110 - MIRABEL/LAVILLE

Rech. lieux, °, x, cm, asc, Antoine MIRABEL +186 Coux x Anne LAVILLE d'où Jean-Pierre °1802 Alissas..

Françoise BROUSSE

14/01/111 - MELEARES/GLEIZAN

Rech. rég. Saint-Vincent-de-Barrès, °, x, cm, asc, Antoine MELEARES x à Françoise GLEIZAN.

Françoise BROUSSE

14/01/112 - CHAZOT/CHATAINIER

Rech. rég. Labatie-d'Andaure, x, cm, Pierre CHAZOT x ca 1722 à Louise CHATAINIER.

Daniel CHALOIN

14/01/113 - RUISSAS/PERRIER

Rech. rég. Saint-Jeure-d'Andaure, x, cm, Pierre RUISSAS x ca 1721 à Marguerite PERRIER.

Daniel CHALOIN

14/01/114 - MAURICE/JUGE

Rech. rég. Colombier-le-Jeune, cm, Pierre MAURICE yx non filiatif 27-06-1724 à Marie JUGE.

Daniel CHALOIN

14/01/115 - CLERC/BERNARD

Rech. rég. Saint-Agrève, cm, Etienne CLERC yx non filiatif 21-02-1716 à Marguerite BERNARD.

Daniel CHALOIN

14/01/116 - PRADONS/COLOMBON

Rech. rég. Plats, cm, Jean-Pierre PRADONS yx non filiatif 21-11-1711 à Catherine COLOMBON.

Daniel CHALOIN

14/01/118 - CHALAYE/CHOMEL

Rech. rég. Lachapelle-sous-Rochepaule, +, jean CHALAYE y°06-12-1861, x 13-10-1886 Saint-Pierre-sur-Doux à Marie CHOMEL.

Hubert BEAU

14/01/119 - CABUS

Rech. rég. Saint-Jeure-d'Andaure, + de Pierre François CABUS y° 10-06-1883.

Hubert BEAU

14/01/120 - BAULZE /BERIAN

Rech. St Germain ou env. ° asc x cm + de Antoine BAULZE et Louise BERIAN d'où Jean x 1711 à Marie DUBOIS à Gras.

Roland COUDERC

14/01/121 - DUBOIS / SERRE

Rech. ° asc cm + de Pierre DUBOIS (Balazuc) et Elisabeth SERRE x 1684 à Gras.

Roland COUDERC

14/01/122 - FOURNIER /GUION

Rech. ° asc x cm + de Pierre FOURNIER et Marie GUION d'où Marie ° 1723 à St Montan.

Roland COUDERC

14/01/123 - CHABERT / DECOULAN

Rech. °asc x cm + de Antoine CHABERT et Marie DECOULAN d'où Etienne °1735 à St Montan.

Roland COUDERC

14/01/124 - DELARQUE / DUFES (DUFFES)

Rech. ° asc x cm + de Jean DELARQUE (Orgnac) et Marie Anne DUFES (St Sauveur de Cruzières) d'où Joseph ° 1726 à Orgnac.

Roland COUDERC

14/01/125 - POULENARD-FONFRAYDE

Aimerait confirmation °, +, Florence POULENARD sœur de Jacques (°15-11-1635 Saint Félicien, y x 03-05-1663 à Souverène OLLIVIERE, + ?) et de Jean (y°04-04-1642, yx1 23-11-1662 à Jeanne Caillet {y°03-04-1636, y+16-05-1634}) tous trois enfants de Mathieu POULENARD x Marguerite FONFRAYDE.

Florence x Simond ARNAUDON d'où François y°04-04-1659 (p: François CLOSEL, m:Marguerite FONFRAYDE) et Jean y°12-03-1664 (p: Jean ARNAUDON, m: Catherine FONFRAYDE)

Patricia POULENARD

14/01/126 - FONFREYDE, FONFRAYDE, FONFRAIDE

Rech. saint Félicien, °, x, +, Mathieu POULENARD et Catherine sa sœur x Jean CAILLET et Mathieu son frère x Jeanne ROBIN (y+27-01-1671) y+05-01-1652.

Patricia POULENARD

Voir mode d'emploi page 19



Les mines en Ardèche à la fin du XIX^e siècle

La généalogie, par la soif de connaître l'histoire de ceux qui nous ont précédés, nous emmène souvent vers des sujets divers.

Dans le forum Recherches de notre site Internet, une lectrice s'interroge sur le métier de mineur de son Grand-père, natif de Vals-les-Bains.

Cela m'a rappelé un article, paru en 1867 dans le journal d'Annonay ; j'avais relevé celui-ci alors que notre actualité tournait autour des débats houleux sur l'exploitation du gaz de schiste dans notre département. **J.D.**

MINES de l'ARDECHE

On ne lira pas sans quelque intérêt les renseignements suivants que je trouve consignés dans le rapport présenté en 1865, au Préfet de l'Ardèche, par l'ingénieur des mines d'alors, M. LE-DOUX, remplacé depuis.

Le nombre de mines concédées dans ce département s'élève ainsi à 20, ainsi réparties :

Houille	5 dont 3 exploitées
Lignite	1
Lignites et schistes bitumineux..	1
Fer.....	10 dont 5 exploitées
Pyrites de fer.....	2 dont 1 exploitée
Antimoine	1 non exploitée

Ces mines ont occupé en 1864, 1024 ouvriers et en occupaient 1131 en 1863.

En ce qui concerne les mines de fer, les plus nombreuses et les plus importantes de l'Ardèche, elles ont fourni à une extraction de 233562 tonnes en 1864, et sur cette quantité, les mines de Veyras, dont l'exploitation est la plus importante ont fourni à elles seules, en 1864, 105548 tonnes.

Cette quantité de minerai sert à l'alimentation totale ou partielle des usines de La Voulte, du Pouzin et de Soyons, de l'Horme et de Terrenoire dans la Loire, de Givors dans le Rhône, de Pont-l'Évêque dans l'Isère et de Bessèges et Alès dans le Gard.

Pour 1864, la quantité totale de minerai de l'Ardèche, utilisée, a été de 239648 tonnes pour une production de 75859 tonnes de fontes, soit un rendement de 40%.

Sur 15 hauts-fourneaux que possède le département de l'Ardèche, 14 ont été en feu en 1864 et ils ont produit 89608 tonnes de fonte brute ou moulée en première fusion, c'est-à-dire 5906 tonnes de plus qu'en 1863, et le nombre d'ouvriers employé a été de 816.

Quant aux mines de houille, loin d'avoir l'importance de celles du bassin de Saint-Etienne, de

Rive-de-Gier ou de Bessèges, elles ont cependant fourni ensemble une quantité de 7386 tonnes soit 898 tonnes de plus qu'en 1863. Les gisements houillers en exploitation sont restreints à ceux de Banne et de Prades.

Les recherches entreprises sur les bords de la Gagnère et à Sauvas, n'ont pas donné de résultat certain.



L'existence de schistes bitumineux, a donné naissance dans l'Ardèche à une industrie qui, paraît-il, est en voie de prospérité, celle de la fabrication des huiles de schiste qui emploie, pour ses distillations les lignites de la mine de Réal, à laquelle est annexée, et qui a produit, en 1864, 1922 tonnes de combustible, tandis que l'extraction des schistes bitumineux a donné 9659 tonnes, soit 1700 tonnes de plus qu'en 1863.

Malgré la concurrence des huiles de pétrole, plus récemment introduites en France dans la consommation de l'éclairage, la fabrication des huiles de schiste de l'Ardèche a pu, avec de nouveaux et intelligents efforts, lutter et progresser. Les recherches ou des tentatives faites jusqu'à présent pour la recherche et l'exploitation des mines d'antimoine, de blende et de galène argentifère n'ont donné que des résultats à peu près nuls.

Paul AVENEL

Pour ceux qui sont intéressés par le sujet un site web incontournable avec des références bibliographiques : <http://minesardecche.e-monsite.com>



Compte-rendu de la réunion de l'antenne parisienne de la SAGA du 28 janvier 2014

Le lieu de nos réunions a encore migré et nous voilà revenus à la maison des Associations du second arrondissement.

Le ministère des affaires étrangères en partenariat avec "La France généalogique", notre hôte, avait organisé à La Courneuve une journée d'étude sur le thème : Les Archives Diplomatiques.

Alain ESTEOULE a assisté à cette conférence et voici ce qu'il a pu en résumer :

En ce qui concerne la généalogie, voici quelques notes :

- les archives de l'Etat-civil des français de l'étranger et des étrangers devenus français font du site de Nantes la plus grosse mairie de France. D'ici 2015, l'Etat-civil et les relations avec les notaires seront totalement dématérialisés.

- sont consultables à Nantes les registres d'immatriculations des français dans les consulats, avec photo à partir de la fin du XIX^e siècle.

- à Nantes pour ce qui est des archives des consulats et à La Courneuve pour les archives des ambassades, il existe des km linéaires de cartons renfermant des dossiers nominatifs, qui rassemblent pour une même personne divers documents la concernant. Malheureusement la recherche n'y est pas simple car le classement est par poste extérieur et par année et il n'existe pas actuellement, sauf exception, d'index alphabétique. Pour les dossiers nominatifs des ambassades, l'inventaire est en cours et sera mis en ligne année après année.

- les consulats assurent depuis leur origine des fonctions de notariat. Les actes qui n'ont pas été perdus ou détruits sont présents aux Archives diplomatiques.

- un portail de recherche dans les archives diplomatique est actuellement disponible en salle de lecture à La Courneuve et à terme en ligne sur Internet.

- concernant l'Algérie, les relations entre archivistes français et algériens se sont totalement libérées et dépassionnées depuis la visite du Président Hollande à Alger.

Au sujet des Archives Nationales en région parisienne il y a, à Paris même, trois immeubles tous situés dans le Marais: Hôtel de Soubise, l'Hôtel de Rohan et le CARAN (Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales). C'est à ce Centre que se trouvent les salles de consultation.

Deux autres sites importants sont aussi en Ile de France: Fontainebleau où sont stockées les archives postérieures à 1958 (en principe) et Pierrefitte-sur-Seine où sont entreposées les archives postérieures à la Révolution.

Les registres paroissiaux et d'Etat-civil centenaires de Paris sont conservés aux Archives de Paris : 18, boulevard Séurier, 75019 Paris.

François CROZE

francoiscroze@free.fr

Note

L'Antenne SAGA/Île de France propose d'effectuer, pour les adhérents de la SAGA, des recherches de documents dans les Archives de la Région Parisienne.

Les demandes, rédigées de manière précise (lieu, type d'acte, date, nom, prénom, ...), sont à adresser par courrier postal à

Alain Estéoule

82, rue du Général Leclerc

92270 BOIS-COLOMBES

ou par courriel à alain.esteoule@orange.fr

Pour contacter Guy Massot : massotguy@neuf.fr

**OPERATION
NOTAIRES**



A ce jour, c'est plus de 1 100 000 photos qui ont été prises, soit 1860 registres.

Près de 300000 actes ont été analysés.

La base de Chomérac contient 85200 actes.

*Sachant que ce sont les registres qui nous attendent, je renouvelle mon appel pour des **RENFORTS** pour nos prises de vues aux **AD**.*

Me joindre à l'adresse Email ci-dessous

jbergmail-notaires@yahoo.fr



NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux -ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet ou par Minitel, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

Prêt des registres

Commande : Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la **SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC**, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

Délais : La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

Manipulation : Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations. Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Inscrire la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

o : né(e) à... le...	+ : décédé le	fa : fille (<i>filia</i>)) (: divorcé(e)
b : baptisé(e) le...à...	ca : environ, vers (<i>circa</i>)	cm : contrat de mariage	c : cité en...
x : marié(e) à... le...	av : avant	not. : notaire	RPR : protestant
x1 : 1er mariage le... à...	ap : après	asc. : ascendance	y : répétition du lieu précédent
	fs : fils (<i>filius</i>)	desc. : descendance	

Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1^{er} Mai 2014**

BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email saga3@wanadoo.fr

SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Cependant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la **SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC**.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourront vous être proposées.

Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

Association reconnue d'Utilité Publique

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



La SAGA fait appel à des bénévoles pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau**.

La SAGA organise également sur demande des manifestations : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau**.

Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

